



PREFECTURE DES
ALPES DE HAUTE-
PROVENCE
DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DES
ALPES DE HAUTE-
PROVENCE



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE
DU SITE LUBERON ORIENTAL « FR9301542 »
VOLX – 19 MARS 2015

Etaient présents :

- | | |
|-------------------------------|--|
| - BLANC Christian | Fédération française randonnée 04 |
| - BOURLON Sophie | Chargée d'Etude Natura 2000 - PNRL |
| - CHARAUD Michel | DDT 04 |
| - CHRISOSTOME Marie-Elisabeth | Adjointe à Saint Martin les Eaux |
| - CREST M | Technicienne Mairie de Volx |
| - DAUMAS Philippe | Conseiller municipal |
| - FAURE Emmanuel | ONCFS |
| - FISCHER | Maire de Montfuron |
| - GADUEL Marie-Laure | Technicienne forestière - CNPF 04 |
| - INGRAND Michel | ONF Manosque |
| - LAMARQUE Raymond | Adjoint à Villeneuve |
| - LEFEBVRE Guylaine | Adjointe à Villeneuve - UNICEM |
| - MAURICE Elisabeth | Coordinatrice LPO |
| - PELLEGRIN Pierre | Eleveur Montjustin |
| - SALVAUDON Aline | Responsable du service « espaces naturels » - PNRL |

Etaient excusés :

- | | |
|---------------------|--|
| - BOUFFIER | |
| - DEBRA Jean- Marie | DDCSPP 04/Cohésion sociale/Animation et développement du lien social |
| - LATIL Isabelle | Chargée de mission « espaces naturels sensibles » - Service Environnement – Conseil Général 04 |
| - MILESI N | Chambre d'Agriculture 04 |
| - POURCIN Pierre | Maire de Villemus |

Philippe DAUMAS : accueil du Copil à Volx. Nombreuses initiatives pour la biodiversité sur la commune (inventaires citoyens/ Zéro-phyto).

Pierre FISCHER propose de céder sa place de Président du Copil du site Natura 2000 si un autre élu souhaite lui succéder.

Il n'y a pas d'autres candidatures. Pierre FISCHER est reconduit dans ses fonctions de Président.

VOTE pour la reconduction du PNRL dans ses fonctions de structure animatrice du site Natura 2000.

Sophie BOURLON : les élus se sont mobilisés pour pérenniser les financements d'animateur.

Tensions sur les crédits : nécessite de hiérarchiser les projets de contrats. Retards dans la mise en place du nouveau programme FEADER.

Michel CHARAUD : les financements d'animation sont acquis, même si les procédures restent à caler.

Aline SALVAUDON : il faudrait reprogrammer une journée de sensibilisation à la sylviculture truffière avec le CRPF dans la mesure du possible en novembre/décembre 2015.

L'ensemble du Copil est invité à participer à la soirée autour de l'univers des chauves-souris le 22 mai à Pélicier.

Pierre FISCHER : il faut aussi communiquer sur les aspects positifs de la protection Natura 2000.

Réponse Parc : dispositif avec 2 types de panneaux. Un panneau de sensibilisation sur les richesses écologiques du site et les bonnes conduites. Un panneau informant de la réglementation concernant l'entrée dans la zone d'application de l'arrêté de protection de biotope.

Marie-Elisabeth CHRISOSTOME : une zone humide au bord du Largue a été endommagée par de l'activité motorisée. Comment réagir ?

Le faire constater par la Mairie de Dauphin.

Marie-Laure GADUEL : le propriétaire bénéficiaire du Contrat Natura 2000 doit se mettre à jour de ses obligations d'élaborer un PSG. Le Parc peut entamer un diagnostic écologique et le relancer.

Sophie BOURLON : faire travailler lycée agricole de Carmejane pour débroussaillage manuel à Chaudoué.

Problème de l'éligibilité des MAE DFCI dans les Alpes de Haute Provence.

Pierre FISCHER : dégâts de sangliers. Classement en espèce nuisible ? Problème de plus en plus crucial.

Pierre PELLEGRIN : les dégâts sont payés par les chasseurs.

Pierre FISCHER : il y a toujours des conflits sur les montants d'indemnisation. Il y a aussi une enveloppe limitée.

Aline SALVAUDON : des dégâts sont visibles également sur les milieux naturels d'intérêt communautaire, qui restent à quantifier. Ils sont déjà importants sur le Massif du Petit Luberon côté Vaucluse et semblent augmenter.

Philippe DAUMAS : les chasseurs peuvent aussi installer des clôtures, les cultures bio sont indemnisées de +40 %.

Les chasseurs reconnaissent l'impact de la surpopulation sur le reste de la faune.

Plan de gestion cynégétique qui interdit l'agrainage à point fixe.

DDT : la chasse actuellement ne suffit plus à réguler l'espace.

Pierre FISCHER : le Parc et Proserpine ont recensé 62 lépidoptères diurnes et une vingtaine de coléoptères. Très grande richesse à valoriser au niveau de la commune et de l'agglomération.

La commune de Villeneuve va éditer un livret sur les insectes.

Marie-Elisabeth CHRISOSTOME : à Biabau, l'association qui a rénové la source a posé des grilles verticales. Les contacter pour changer le dispositif.

Commune de VILLENEUVE : besoin de conseil pour la réhabilitation de la partie haute de la carrière.

DDT : comment séparer les actions du Parc naturel régional et celles de Natura 2000 ?

Aline SALVAUDON : elles ne sont pas différentes sur le fond mais peuvent être justifiées au niveau du temps de travail.

Question sur la ZAC de St Michel. Faut-il attendre le PLU intercommunal ?

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à l'issue de laquelle a été rédigé le présent compte rendu.